

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique de la mairesse	3
Informations municipales	6
Les bibliothèques	12
Sports, loisirs et vie communautaire	16
La rubrique informative	18
Le calendrier des activités	21
Pour nous joindre	23
Campagne de financement	24

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 25 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Conseil municipal

Mairesse

Madame Lina Lafrenière

Conseillères et conseillers

Madame Suzie Domingue, district #1 et mairesse suppléante

Madame Manon Morin, district #2

Monsieur Patrick Morin, district #3

Monsieur Mathieu Bellerive, district #4

Monsieur Ghislain Brunet, district #5

Madame Laurie Soulard, district #6

N'hésitez pas à vous référer à nous en cas de besoin ou de questionnement.

La chronique de la mairesse

Madame, Monsieur,

À l'aube de 2020, l'équipe de la Ville de Macamic se joint à moi pour vous souhaiter santé et bonheur; que cette nouvelle année soit riche de satisfactions personnelles et professionnelles! Faites, qu'ensemble, nous puissions concrétiser de nombreux projets pour notre communauté.

Lors de la séance publique du 9 décembre 2019, tenue à l'hôtel de ville de Macamic, vos élus ont adopté le budget 2020; ce dernier prévoit des dépenses de 3 899 571 \$, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à l'année précédente. Les sommes prévues au remboursement de la dette demeurent relativement stables à 5,7 % du budget.

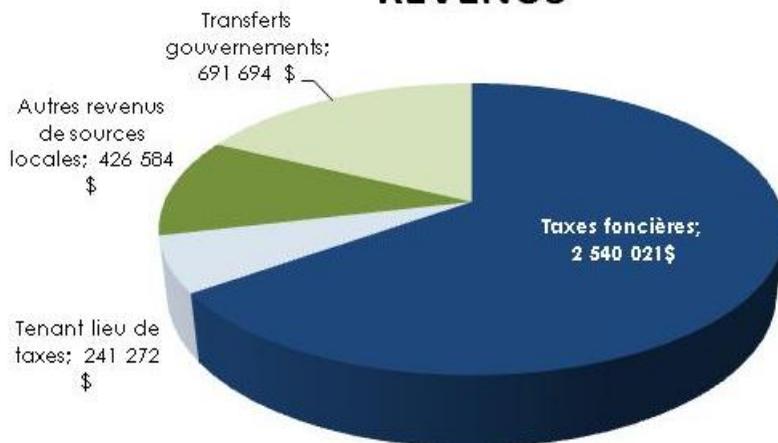
Le taux de taxation résidentielle augmentera de 1,3 %, passant de 1,155 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation à 1,17 \$. La plupart des taxes de services sont pratiquement demeurées au même niveau, les taxes pour le CVMR et la collecte des ordures étant désormais réunies. Le propriétaire d'une résidence évaluée à 142 327 \$, qui constitue l'évaluation moyenne des résidences d'un logement à Macamic, verra son compte de taxes augmenter de 10,05 \$ en 2020.

Ci-joint, un résumé des prévisions budgétaires ainsi que le programme des dépenses en immobilisations pour l'année 2020 :

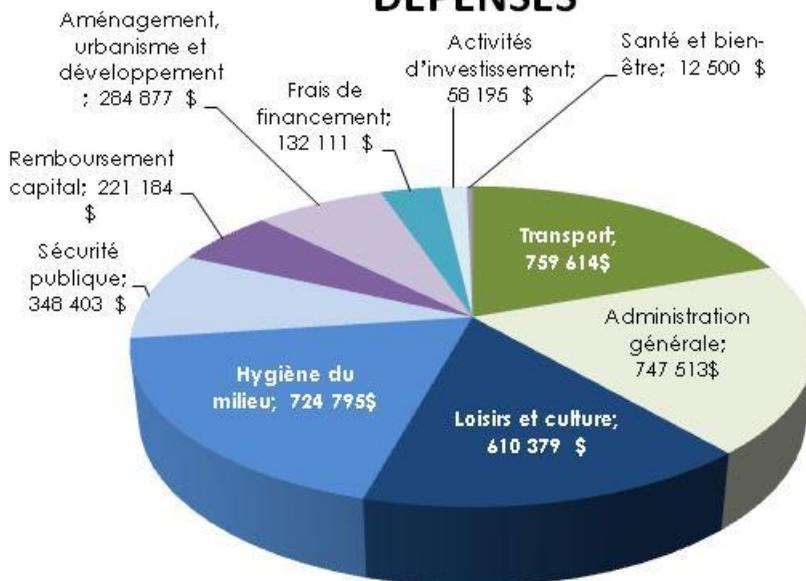


PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020

REVENUS



DÉPENSES



PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**ÉTAT DES DÉPENSES PAR PROJET**

ANNÉES 2020 - 2021 - 2022

PROJETS	2020	2021	2022	TOTAL
ADMINISTRATION	21 400	12 500	4 500	38 400
SÉCURITÉ PUBLIQUE	5 000	20 000	5 000	30 000
VOIRIE MUNICIPALE	589 905	302 500	452 500	1 344 905
ÉQUIPEMENT	20 000	0	0	20 000
BÂTIMENTS	181 880	50 000	50 000	281 880
EAU & ÉGOUTS	638 000	290 000	20 000	948 000
LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE	367 205	5 000	0	372 205
GRAND TOTAL	1 823 390	680 000	532 000	3 035 390

Pour les années 2021 et 2022, les projets seront à revalider en fonction du conseil municipal puisqu'il s'agit de prévisions.

Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'aqueduc et d'égouts incluant la voirie sera déposé au cours des prochains mois. Le conseil municipal sera alors en mesure d'évaluer plus adéquatement les investissements requis pour ces infrastructures, à court, moyen et long terme.

Nous vous invitons à nous contacter pour plus de renseignements concernant les sujets qui vous préoccupent et nous vous invitons, également, à assister à la prochaine séance du conseil qui se tiendra le lundi 2 mars, à l'hôtel de ville de Macamic, à compter de 19 heures.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

La mairesse,



Lina Lafrenière

Saviez-vous que la préparation aux situations d'urgence commence d'abord par soi-même? En effet, advenant une catastrophe, les équipes de secours pourraient mettre un certain temps avant de pouvoir vous prêter main-forte. Vous devriez être prêts, vous et votre famille, à faire face aux 72 premières heures d'une situation d'urgence.

Les règlements et les modalités du tirage sont disponibles au www.villemacamic.qc.ca, sous l'onglet **Services | Système d'alerte et de notification** ou à l'hôtel de ville situé au 70, rue Principale à Macamic.

Inscription au système d'alerte et de notification

Deux (2) options s'offrent à vous pour vous inscrire ou, si vous êtes déjà inscrits, mettre à jour vos coordonnées :

Option 1 : Consultez la page www.villemacamic.qc.ca/sinistre et suivez le lien vers les instructions d'inscription au service sous le titre **Système d'alerte et de notification**.

Option 2 : Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet ou qui sont peu à l'aise avec

l'informatique, vous pouvez nous contacter au 819 782-4604, poste 227; il nous fera plaisir de vous aider dans votre processus d'inscription.

Information

Annick Gaudet
819 782-4604, poste 227

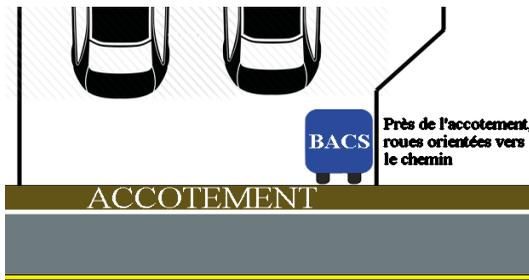
Rappel important concernant la collecte des bacs

La **Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon** interpelle à nouveau les citoyens concernant les règles à respecter pour la collecte des bacs, car plusieurs problèmes reviennent fréquemment malgré les nombreux rappels effectués.

Nous vous invitons à suivre les consignes suivantes pour faciliter la collecte, prévenir des blessures et éviter que votre bac ne soit pas ramassé :

Consignes de base

- **Mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte, à l'intérieur de votre entrée, près de l'accotement;**
- **Vous assurer d'avoir mis au chemin le bac de la bonne couleur.**



- Tous les matériaux doivent être placés à l'intérieur du bac (pas à côté). **TOUT SAC, BOÎTE OU ITEM DÉPOSÉ AU CHEMIN À CÔTÉ DU BAC NE SERA PAS RAMASSÉ.** En cas de situation particulière, comme un déménagement, communiquez à l'avance avec madame Joëlle Rancourt au 819 782-4604, poste 223 afin que les employés à la collecte

soient autorisés à ramasser le contenu disposé en dehors des bacs. La semaine de Noël et la semaine du jour de l'An, les sacs disposés à l'extérieur des bacs seront ramassés, sans avis préalable.

Les matières suivantes ne sont pas acceptées dans les bacs :

- Les **matériaux de construction**, de rénovation et de démolition comme le bois, la brique, les isolants, les revêtements, etc.
- Les **résidus domestiques dangereux (RDD)** comme la peinture, les huiles, les batteries et les piles, les produits nettoyants, etc.
- Les **produits électroniques** (TV, cellulaires, ordinateurs, etc.)
- Les **encombrants*** (meubles, électroménagers, etc.)

Ces matériaux doivent être apportés directement à l'écocentre ou, s'ils sont encore fonctionnels, à la Ressourcerie Le Filon vert.

** Une collecte des encombrants a lieu en mai de chaque année sur le territoire de la ville de Macamic. Pour information, 819 782-4604, poste 228.*

De plus, **aucun animal mort** ne doit se retrouver dans les bacs.



L'**écocentre**
c'est **gratuit**
pour les citoyens!

Triez à l'avance votre
chargement pour en
disposer plus facilement!

ÉCOCENTRE
15, boulevard Industriel, La Sarre
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 16h

*Utiliser l'écocentre,
c'est gagnant!*

Cendres de poêle (et autres matières poussiéreuses ou volatiles)

- Il est interdit de mettre des cendres **en vrac** dans les bacs à ordures;
- Avant d'être déposées dans le bac, les cendres doivent avoir été complètement refroidies;
- Les cendres et toutes autres matières poussiéreuses doivent être disposées **dans des sacs doublés, bien fermés et solidement attachés.**

Le tout afin d'éliminer les risques d'incendie, mais également pour éviter que ces matières poussiéreuses ne s'éparpillent au vent et s'envolent sur l'employé.



Si votre bac n'est pas ramassé :

Des erreurs peuvent survenir, mais avant de téléphoner, veuillez vous assurer d'avoir suivi les instructions pour la collecte. Avez-vous placé le bac en bordure de la rue après le passage du camion? Le couvercle était-il ouvert (au lieu d'être fermé)? Votre bac et son contour étaient-ils bien déneigés? Y avait-il dans votre bac quelque chose qui n'aurait pas dû y être ou mal disposé?

Attention! Aucune manifestation de violence, physique ou verbale, ne sera tolérée envers les employés de la collecte.

Il est de la **responsabilité des propriétaires** de logements d'informer leurs locataires de cette réglementation.

Merci de votre collaboration!

Source : Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière
819 782-4604, poste 223

Entrée en vigueur du Règlement provincial concernant l'encadrement des chiens



À compter du 3 mars 2020, les municipalités seront dans l'obligation d'appliquer le nouveau *règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*. Nous invitons donc tous les citoyens, **particulièrement les propriétaires de chiens**, à prendre connaissance des dispositions de ce nouveau règlement.

En plus des obligations d'application du règlement par les municipalités, ces dernières devront réaliser un exercice de concordance de leur propre réglementation concernant les chiens. À cet effet, la Ville de Macamic travaille déjà à la révision de sa réglementation actuelle afin d'harmoniser celle-ci à la

loi provinciale. Au cours des prochains mois, vous recevrez davantage de renseignements à ce sujet.

Pour consulter le règlement provincial : <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=1&file=70442.pdf>

Quoi faire pour éviter la surcharge de neige sur les toits en hiver?



Les toitures au Québec sont conçues pour affronter nos rudes hivers; toutefois, l'accumulation de neige et de glace, combinée à de la pluie et à des redoux, peut augmenter significativement la charge sur le toit de vos immeubles, même si l'épaisseur totale de l'accumulation semble

raisonnable. Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Voici des mesures préventives à mettre en œuvre pour protéger vos toitures, vos employés et vos visiteurs.

À quelle fréquence doit-on déneiger?

Effectuer régulièrement l'inspection de vos toitures peut réduire les risques; par exemple, un surplus de glace sur les bords du toit peut indiquer un problème d'isolation; de plus, cette barrière de glace peut à son tour provoquer des infiltrations d'eau. Par ailleurs, les toits plats ou ceux à faible pente doivent être déneigés plus fréquemment, car une trop forte accumulation peut augmenter le risque de bris à la structure.

Quels signes démontrent une surcharge?

Un plafond qui semble déformé, des portes intérieures qui se coincent, des fissures qui apparaissent, etc. dans de tels cas, faites évacuer le bâtiment, car un effondrement pourrait survenir et prenez les mesures pour faire enlever rapidement la neige du toit.

Comment effectuer un déneigement sécuritaire?

Pour procéder au déneigement des toitures, vous pouvez l'effectuer vous-même ou avoir recours à une entreprise qui possède l'équipement et le savoir-faire appropriés pour réduire les risques.

Dans les deux cas, lors du déneigement, vous devriez vous assurer que les travailleurs sont attachés de manière sécuritaire lors du travail en hauteur afin de prévenir les chutes. De plus, une légère couche de neige devrait être laissée sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'abîmer. Également, des zones de protection au sol devraient être délimitées aux endroits où la neige est projetée. Les fenêtres et les façades de vos bâtiments devraient être également protégées des projections.

Quoi faire en cas de danger imminent?

En pareil cas, installez rapidement une barrière autour de la zone dangereuse et faites déneiger la toiture. Si la chute de neige ou de glace ne semble pas imminente, mais tout de même éventuelle, installez des affiches d'avertissement bien visibles sur vos bâtiments et évaluez s'il devrait être interdit de circuler ou de stationner à ces endroits.

Les bibliothèques

Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274

Bibliothèque municipale de Colombourg

819 333-5783



Visitez-nous sur Facebook

Horaire régulier

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 22 de cette édition de l'Info-Mak ou la page Facebook de la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic ou de la Bibliothèque de Colombourg.

Nouveautés (Macamic)

- Ta mort à moi (*Don Salon du livre*)
David Goudreault
- Nos morts (*Don Salon du livre*)
Valérie Carreau
- Du côté des Laurentides - L'école du
rang v. 1
Louise Tremblay-d'Essiambre
- Aînés d'exception
Guillaume Beaulieu
- S'aimer, malgré tout
Nicole Bordeleau
- Soupers rapides
Geneviève O'Gleman
- Ceux de là-bas
Patrick Sénécal
- S.O.S on est pris dans l'ascenseur!
Catherine Bourgault
- Rue Principale - Hiver 1967 v. 2
Rosette Laberge
- Marie-Camille v. 1
France Lorrain
- La vie (*Don Salon du livre*)
Jérémy Demay
- Odile et Xavier - Le ciel amour v. 1
(*Don Salon du livre*)
Jean-Pierre Charland
- Paul à la maison (*Don Salon du livre*)
Michel Rabagliati

- Rompre avec amour
Marcia Pilote
 - Bienvenue chez les Groulx
Tara Lawson - Pascal Groulx
 - Une vérité à deux visages
Michael Connelly
 - 17^e suspect
James Patterson et Maxine Paetro
 - Chaos
Sylvie G.
 - La vraie nature
 - Le livre du chalet
Jean-Philippe Dion - Martin Boisclair
- Martin Grenier
- Nouveautés (Colombourg)**
- Les Chevaliers d'Antarès t. 6-10
Anne Robillard
 - Meurtrier sur mesure
Jean-Claude Berhneim
 - Le clan Picard t. 2 : L'enfant trop sage
 - Les ambitions d'Aglaé t. 3
 - Odile et Xavier
Jean-Pierre Charland
 - La faute des autres
Josée Ouimet
 - Ta mort à moi
David Goudreault
 - La louve du Bas-Saint-Maurice t. 1-2
Gilles Côtes
 - La prochaine fois
Marc Lévy
 - La tourterelle triste
André Mathieu
 - Paul à la maison
Michel Rabagliati
 - La fille de Vercingétorix (Astérix)
 - Lolly Pop
Geneviève Guilbault
 - Monsieur
E. L. James
 - Défense d'entrer (BD)
Héroux - Morival - Guarino
 - Opération Iris
Marianne Tessier

- Comprends-tu ça, Laurette?
Cécile Hélie-Hamel
- La doudou qui était amoureuse d'un hamster
Claudia Larochelle - Maira Chiodi
- Secrets d'outre-tombe
- Déjà Dead
- Substance secrète
- L'os manquant
- Entre deux os
- Petite collection d'os
Kathy Reichs
- La faune du Québec

Des raquettes à la bibliothèque

Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes; huit paires de raquettes sont disponibles, dont quatre pour les adultes et quatre pour les enfants. Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.

Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine. GRATUIT!

Conférences

Conférences à venir en février et en mars 2020, surveillez notre page Facebook.

Dons de jeux de société et casse-tête

La Bibliothèque municipale de Colombourg est à la recherche de casse-tête et de jeux de société. Vos dons seraient appréciés!

Une naissance, un livre

Saviez-vous que lorsque vous inscrivez votre enfant de moins d'un an à la Bibliothèque municipale, vous recevez un beau sac rempli de belles surprises, la trousse du parfait bébé-lecteur? Pour plus de renseignements, venez nous voir à la bibliothèque.

TV interactives

C'est avec plaisir que les bibliothèques de Colombourg et de Macamic ont fait l'acquisition de TV interactives; elles pourront être utilisées pour des

conférences, des animations, des soirées-cinéma, des formations, pour les activités données à la bibliothèque comme le gym cerveau et autres.

Tableau d'affichage

Depuis peu, un tableau d'affichage est disponible à l'entrée de la Bibliothèque Desjardins. Vous pourrez y retrouver toutes les activités à venir. Il vous suffira d'y jeter un coup d'œil en entrant à la bibliothèque pour rester à jour!

Revues

Nous avons une belle sélection de revues pour tous les goûts et tous les âges qui sont disponibles pour emprunter. Les revues sont désormais traitées comme un livre et elles sont enregistrées dans le système. Vous pouvez les emprunter pour un délai de trois semaines consécutives. Des frais de retard seront appliqués, le cas échéant. *L'Actualité*, *Les idées de ma maison*, *Coup de pouce*, *Magazine 5-15*, *Les Débrouillards*, *Les Explorateurs*, *Minimag*, *J'apprends à lire*, *Protégez-vous* ainsi que le magazine *Véro* sont à votre disposition.

Février mois coup de cœur à la biblio



Février, mois de l'amour, de l'amitié et des coups de cœur! Les membres du comité BIBLIO vous invitent, en février, à venir découvrir leurs coups de cœur littéraires. Pour ce faire, repérer l'étalage des livres qui portent un autocollant en forme de cœur. De belles découvertes à faire!

Les abonnés sont invités, s'ils le désirent, à y joindre leur coup de cœur en y insérant un signet que la bibliothèque leur remettra.

Grâce à son affiliation avec le Réseau BIBLIO de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, votre bibliothèque vous offre une panoplie de services dont le prêt de livres et de revues numériques. Demandez votre NIP pour accéder aux services en ligne tels les réservations et le renouvellement de prêt, les demandes de livres non disponibles en bibliothèque et plus encore.

Février, c'est donc un rendez-vous! Le personnel de la bibliothèque se fera un plaisir de vous accueillir et de vous servir.

Sports, loisirs et vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de
la vie communautaire

819 782-4604, poste 230

cdubois.macamic@mrcao.qc.ca

Suivez-nous sur :



Loisirs Macamic



Loisirs Colombourg

Souper spaghetti

Les Fermières de Colombourg invitent la population à leur souper spaghetti, le samedi 22 février, dès 17 heures. Il y aura un mini-tournoi dans l'après-midi. Venez vous amuser avec nous. Pour information, contactez Noëlla Royer au 819 333-4466.



Financement du skatepark et des jeux d'eau



Afin d'aider au financement du skatepark et des jeux d'eau de Macamic, vous pouvez vous procurer des chandails (20 \$ t-shirt, 25 \$ manches longues) et des calendriers à colorier (10 \$). Ils sont disponibles à la Bibliothèque Desjardins et au Marché Tradition.

De plus, les articles du 100^e anniversaire de Macamic sont maintenant à prix réduit et disponibles à la Bibliothèque Desjardins, et ce, afin d'aider au financement.

Fête zéro déchet



Le 21 mars prochain aura lieu la toute première Fête zéro déchet à Macamic! Elle se déroulera à la salle du 1^{er} étage au Centre Joachim-Tremblay, entre 10 heures et 16 heures.

Qu'est-ce que la Fête zéro déchet? C'est un moyen de permettre aux gens de faire un pas vers le retour aux sources. Quel retour aux sources? Celui de ne pas surconsommer et de faire attention à notre planète.

Avec cette journée, le but est de montrer aux gens de l'Abitibi-Ouest qu'il est possible de tendre vers le zéro déchet sans trop de difficulté.

C'est une journée qui permettra aux gens d'être outillés pour commencer à tendre vers le zéro déchet. Tout le monde le sait, parfois, ça fait peur de se lancer

dans un tel mouvement, car on ne sait par où commencer. C'est exactement pour cette raison que la «Fête zéro déchet; apprendre à revenir aux sources» aura lieu!

Qu'est-ce qu'il y aura durant cet événement? Nous aurons la chance de recevoir plusieurs exposants et entreprises de la région qui seront là pour vous faire découvrir des produits zéro déchet et pour vous familiariser avec l'achat en vrac. De plus, nous vous offrirons des ateliers pour vous donner de bons outils pour bien commencer, ou pour continuer, votre démarche vers le zéro déchet.

Vous pouvez aller aimer la page *La Fête zéro déchet; apprendre à revenir aux sources* sur Facebook pour avoir toutes les informations.

Au plaisir de vous y voir!



Rubrique informative

BRIGADE DES POMPIERS VOLONTAIRES 73, PRINCIPALE MACAMIC

RAPPORT ANNUEL 2019

Avec toutes les statistiques enregistrées au cours des 27 dernières années, on pourra dire que l'année 2019 passera à l'histoire avec un total de 66 sorties. De 1992 à 2009, le nombre de sorties se situait entre 12 et 28, pour une moyenne de 19 sorties par année.

Avec l'augmentation d'installation de systèmes d'alarme au début des années 2010, créant ainsi davantage de fausses alertes, le nombre de sorties est passé à une moyenne de 28 par année de 2010 à 2018, soit entre 22 et 40 appels/année.

Pour ce qui est de l'année 2019, les pompiers ont été appelés pour intervenir à 66 reprises. La période la plus longue sans intervention a été de 36 jours. À 50 reprises, on a enregistré des périodes d'intervention de cinq jours et moins; sur ces 50 appels, 23 fois, on en a compté deux en moins de 48 heures.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les endroits où ont eu lieu ces interventions ainsi qu'une classification générale de celles-ci.

	MACAMIC	AUTHIER	AUTHIER-NORD	CHAZEL	ENTRAIDE et/ou EXTÉRIEUR	TOTAL
CHEMINÉES	6	1	1	1		11
VÉHICULES	1	1	1			3
BÂTIMENTS	4	1		1		12
HERBE & FORÊT	1		1	1		3
FAUSSES ALERTES	17		2			19

PROPANE & GAZ			1			1
FEUX DE CUISSON	5		1			6
AUTRES	6					6
DÉSINCARCÉRATION	2				1	3
ENTRAIDE					10	2
TOTAL	42	3	7	3	11	66

Les pertes matérielles et les dommages engendrés par ces incendies, sur notre territoire, peuvent se chiffrer autour de 500 000 \$, comparativement à environ 200 000 \$ l'an dernier.

Au cours de l'année 2019, la brigade a accueilli deux nouveaux membres, soit messieurs Steven Pépin et Sébastien Marion; par contre, un membre a quitté, soit monsieur Michel Plourde qui comptait 50 années de service. La brigade compte actuellement 23 pompiers.

Au cours de cette année, un autre pompier a atteint 20 ans de service, soit monsieur Christian Coulombe, portant ainsi à huit le nombre de pompiers avec 20 ans et plus. Au total, les 23 pompiers totalisent 318 années de service.

Être pompier demande de la formation. En 2019, huit pompiers ont totalisé 1 000 heures de formation : Pompier 1, Matières dangereuses, Autosauvetage. De ces huit pompiers, trois, soit messieurs Sébastien Carrier, Benoît Mandeville et Jonathan Cartier ont débuté leur formation d'officier qui devrait se terminer en 2020.

On a également vu les pompiers lors de différents événements tels que l'Halloween, la marche des crèches, la marche des Fermières, la visite de résidences, la visite des écoles, la messe de Noël, le vélo Lions et le spectacle de patinage artistique.

Bonne prévention pour 2020.

Roger Alain, sec.-trés.



Inscription

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 : du 3 au 21 février 2020.

Ce service s'adresse aux parents et à leurs enfants de 4 ans au 30 septembre 2020.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à vous présenter au secrétariat de votre école entre le 3 février et le 21 février 2020, avec le certificat de naissance de votre enfant.

Quels sont les avantages du programme Passe-Partout?

Passe-Partout mise sur des éléments différents; une des cibles de ce programme est de permettre à l'enfant

d'appriivoiser, à son rythme, le milieu scolaire et de développer le goût de l'école. En plus de la participation des enfants, nous appuyons le succès du programme sur l'implication des parents. L'intervention gravite autour de trois axes indissociables : l'enrichissement de la relation parent-enfant, la familiarisation de l'enfant avec l'école, le soutien apporté aux parents. C'est là que se distingue la mission de Passe-Partout.

INFORMATION :

Communiquez avec le secrétariat de votre école
ou avec
Luc Côté, conseiller à l'éducation
préscolaire
819 333-5411, poste 2238



Le calendrier des activités

<u>Février</u>	15	Tournoi de pêche Lions de Macamic à partir de 12 heures 30 sur le lac Macamic
		Souper spaghetti et remise des prix du tournoi de pêche de 17 heures 30 à 19 heures, au Centre Joachim-Tremblay
	22	Souper spaghetti à la salle communautaire de Colombourg à 17 heures, précédé d'un mini-tournoi en après-midi
<u>Mars</u>	1	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	2	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	11	Réunion du Cercle de Fermières Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures
	21	Fête zéro déchet, entre 10 heures et 16 heures, à la salle du 1 ^{er} étage du Centre Joachim-Tremblay (détails en page 17)
<u>Avril</u>	5	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	6	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	8	Réunion du Cercle de Fermières Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures

Permis municipaux

Les permis municipaux sont désormais **émis sur rendez-vous seulement**. Pour prendre rendez-vous, communiquez avec madame Annick Gaudet, inspectrice municipale en téléphonant au 819 782-4604, poste 227.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures
Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures
19 heures à 20 heures 30

Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Mercredi : 14 heures à 16 heures
18 heures 30 à 20 heures 30
Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30
Samedi : 10 heures à 12 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 9 avril 2020, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 mars 2020**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : journalvillemacamic@hotmail.com

eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

POUR NOUS JOINDRE**SERVICES D'URGENCE 24/24**

Police - Ambulance - Incendie	9-1-1
Bris d'aqueduc ou d'égouts	819 782-4604, poste 5

Les heures d'ouverture de l'hôtel de ville ainsi que des principaux services municipaux sont du lundi au vendredi, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 819 782-4604

ou par courriel à macamic@mrcao.qc.ca

ADMINISTRATION (*Taxation et évaluation; avis publics; ressources humaines*)

Lina Lafrenière	Mairesse	270
Eric Fournier	Directeur général	238
Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221

TRAVAUX PUBLICS (*Voirie municipale; aqueduc et eaux usées; parcs et espaces verts*)

Mathieu Séguin	Directeur des travaux publics	224
----------------	-------------------------------	-----

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

(*Permis, certificats et dérogations; collecte des ordures; animaux errants et nuisances*)

Annick Gaudet	Inspectrice municipale	227
Joëlle Rancourt	Responsable collecte des ordures	223
Benôit Mandeville	Ingénieur forestier, Agence forêts privées	233
SPCA Abitibi-Ouest	Gestion animalière (licences, errance, nuisances, etc.)	301-7555

SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

(*Activités et événements, plateaux sportifs et location de salles; vie communautaire*)

Info-Loisirs	Horaire des activités	2
	Directeur loisirs, culture et vie communautaire	230
Marco Desforges	Animateur en loisirs	231
Charlène Corbeil	Responsable bibliothèque, culture et loisirs	275
Sylvie Paquin	Responsable bibliothèque Macamic	274
Noëlla Royer	Responsable bibliothèque Colombourg	333-5783
Centre Joachim-Tremblay	Bureau de service	234
	Restaurant	237

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Sûreté du Québec - Poste de La Sarre		333-2377
Service d'incendie		221

AUTRES SERVICES

Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-2404
Pauline Goulet	Club de la fraternité	782-4866

Pour plus de renseignements, consultez notre site Internet :

WWW.VILLEMAMIC.QC.CA

CAMPAGNE DE FINANCEMENT POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN SKATEPARK ET DE JEUX D'EAU

PARTENAIRES

DIAMANT - JEUX D'EAU
 ILEC INDUSTRIES - RADIATEUR J.M.T.
DIAMANT - SKATEPARK
 DMG SOUDURE
 DIAMANT
 CLUB LIONS DE MACAMIC
 HÉCLA QUÉBEC

PARTENAIRE DE LA REUSSITE
 DESJARDINS CAISSE DE L'ABITIBI-OUEST
 CN
 DÉPANNEUR L'EXPRESS
 MC DONALD

PARTENAIRES DE LA JEUNESSE
 MME LINA LAFRENIÈRE
 LES MARCHÉS TRADITION GRENIER
 M. ROY ÉLECTRIQUE LA SARRE
 BRANDSOURCE AMEUBLEMENT OUELLET
 GROUPE ROBITAILLE VALEUR MOBILIERE DESJARDINS
 DÉPANNEUR 111 MACAMIC
 RADIUM
 RLD LECLERC

PARTENAIRES DU SENTIMENT D'APPARTENANCE
 MME SUZANNE BLAIS, DEPUTÉE D'ABITIBI-OUEST
 COMMISSION SCOLAIRE DU LAC-ABITIBI
 MÉTAL MARQUIS INC.
 M. SYLVAIN TRUDEL
 FROMAGERIE LA VACHE À MAILLOTTE
 VARIÉTÉS COLAR INC. (CLAUDIA DENIS, PHARMACIENNE)
 BMR MACAMIC
 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

COLLABORATEURS
 BURO CONCEPT LA SARRE
 FERME C.J.G. STAMCO ENR.
 M. DANIEL TÊTREAU
 LA FERME NATUR'ELLES
 CONSTRUCTIONS SERGE BRÉTON INC.
 JEAN COUTU - VARIÉTÉS BJS INC.
 NICOL AUTO INC.
 MME ANNETTE LEBEL
 PROULX & GENESSE
 LAROSE & LAROSE INC.
 BOULANGERIE NORMÉTAL INC.
 M. PIERRE DUFOUR, MINISTRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET
 DES PARCS
 MARCHÉ TRADITION GRENIER

CONTRIBUTION DU MILIEU (DONS ET COMMANDITES)

90 000

80 000

70 000

60 000

50 000

40 000

30 000

20 000

10 000